

Limoges, histoire-géographie

*La lettre d'information, histoire géographie enseignement moral et civique
de l'académie de Limoges – Octobre 2024*

Éduquer au droit

L'éducation au droit revêt dans nos enseignements une place croissante, notamment, mais pas exclusivement en Enseignement Moral et Civique. Des **ressources faciles d'accès** et spécifiquement dédiées à des approches éducatives existent. C'est notamment le cas de la plateforme Éducadroit <https://educadroit.fr/>, plateforme mise en place par le Défenseur des droits et spécifiquement dédiée à la communauté éducative.

Différents concours et opérations éducatifs peuvent également être des vecteurs tout à fait porteurs pour engager la réflexion des élèves sur la place du droit dans notre société.

Le Concours « découvrons notre Constitution » mis en place conjointement par Le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et le Conseil constitutionnel amène les élèves à réaliser un travail collectif à travers lequel les élèves développent leurs connaissances de l'organisation des pouvoirs publics et des grands principes qui fondent la République française. Le travail réalisé peut prendre différentes formes. Chacun pourra se reporter aux pages Éduscol et du site du Conseil constitutionnel dédiées <https://eduscol.education.fr/3295/concours-decouvrons-notre-constitution> et <https://www.conseil-constitutionnel.fr/evenements/concours-decouvronsnotre-constitution>.

Les établissements qui souhaitent participer devront renseigner un formulaire d'inscription d'ici au 7 février 2025.

Les productions devront avoir été réalisées et transmises à l'IA-DASEN du département le 16 mai 2025. Celles-ci seront ensuite communiquées au jury académique.

D'autres informations relatives au concours sont disponibles sur le site éducol. Pour mieux accompagner les équipes éducatives, des ressources sont consultables sur le portail éducol (<https://eduscol.education.fr/2689/ressources-pour-l-etude-de-la-constitution>)

L'association InitiaDROIT, soutenue par le ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et celui de la Justice, organise à nouveau cette année, comme tous les deux ans, **la Coupe nationale des élèves citoyens**. Celle-ci a cette année pour thème : « Le droit au service de la paix ». Ce thème, général, est ensuite décliné de façon différente selon les niveaux de classe concernés comme cela est indiqué sur la page Éduscol dédiée: <https://eduscol.education.fr/3388/initiadrroit-et-la-coupe-nationale-des-eleves-citoyens> Les classes ou groupes d'élèves participant à ce concours rédigent un texte (ne dépassant pas une feuille format A4 recto verso). Afin de faciliter l'organisation du jury académique, les établissements souhaitant participer feront part de leur intention au référent académique mémoire et citoyenneté (david.roou@ac-limoges.fr) au plus tard le 13 décembre 2024. Les travaux des élèves devront être adressés par courriel au référent académique mémoire et citoyenneté au plus tard le 10 janvier 2025.

Les classes dont les travaux auront été retenus seront invités à présenter leur travail à Paris au Conseil Économique, Social et Environnemental le 3 avril 2025.

Le passeport Éducadroit au collège, expérimenté pour la première fois en 2022-23, a fait l'objet durant la précédente scolaire d'une mise en place dans une trentaine de classes de notre académie (4e et 3e). Ce dispositif est reconduit cette année dans la perspective d'aller assez rapidement vers sa généralisation au collège.

Co-préparé par les ministères de la Justice et de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le passeport Educadroit est inscrit dans les programmes d'EMC. Sa préparation et son obtention visent à faciliter l'acquisition des notions abordées en EMC au collège. Différents documents seront prochainement publiés afin d'envisager la poursuite du déploiement du passeport Educadroit.

Concours éducatifs et application Adage

Dans la continuité de ce qui a été mis en place durant la précédente année scolaire, l'inscription à certains concours éducatifs se fait désormais sur l'application Adage. Celle-ci facilite le suivi des participations. Elle a vocation à devenir un outil permettant de centraliser le recensement des participations aux actions et concours éducatifs dans les années à venir.

En ce qui concerne les concours éducatifs relevant du champ « mémoire et citoyenneté » sont notamment concernés cette année le concours « **la flamme de l'Égalité** » et le « **Concours National de la Résistance et de la Déportation** »

Pour ces deux concours les inscriptions pourront se faire jusqu'au 01 février 2025

Labellisation des projets réalisés dans le cadre du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la victoire.

Lancée durant la précédente année scolaire, la labellisation de projets visant à commémorer le 80^e anniversaire de la Libération est reconduite durant cette année scolaire.

L'appel à projets est ouvert sur l'application Adage jusqu'au 9 novembre prochain. Au terme de cette campagne de labellisation, le comité académique étudiera ces projets afin de labelliser ceux qu'il considèrera comme les plus aboutis. Une dernière phase de labellisation sera ouverte à partir du 02 décembre. Une page dédiée à ce cycle mémoriel est accessible sur le site Éduscol : <https://eduscol.education.fr/1387/80e-anniversaire-des-debarquements-de-la-liberation-de-la-france-et-de-la-victoire>